

## DU CÔTÉ DE LA COM'COM

### OU EN EST LE PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) ?

Cet été, les élus ont arpenté le terrain pour dessiner les futures Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Ce sont les schémas d'aménagement des futures zones constructibles du PLUi, qui définissent par exemple l'emplacement des voiries et des bâtiments.

Actuellement, le service urbanisme travaille sur la finalisation des différentes pièces du PLUi, que sont le règlement écrit, la carte du zonage et les OAP. En parallèle, notre bureau d'étude évalue l'impact environnemental du PLUi. D'autres étapes devront être validées avant l'approbation définitive du PLUi, comme la consultation des partenaires institutionnels (Etat, ScoT de Cahors et du Sud du Lot, Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, Région, Département et chambres consulaires) et l'enquête publique

### Déposez votre requête sur :

• Le registre de concertation papier (cahier bleu) en mairie ou au siège de la communauté de communes, 38 place de la Bascule, 46230 Lalbenque

OU

• Le registre de concertation électronique à l'adresse suivante : [concertationplui@ccpll.fr](mailto:concertationplui@ccpll.fr)

Pour plus d'information, contactez le :

service urbanisme – **Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne**

Téléphone : 05.65.24.60.44

Mail : [urbanisme@ccpll.fr](mailto:urbanisme@ccpll.fr)

Site internet : <http://www.cc-lalbenque-limogne.fr/>

### PROGRAMME SAISON CULTURELLE

<p><b>SAISON CULTURELLE</b> Pays de Lalbenque-Limogne 2022 / 2023</p> <p>Cremps Lalbenque Limogne-en-Quercy Montdoumerc</p>	<p><b>- CABARET BURLESQUE -</b></p> <p><b>VENDREDI 27 JANVIER 2023</b></p> <p>LIMOGNE-EN-QUERCY / La Halle - 20H30</p> <p><b>LES KEYKEEPERS, LES PIEDS DANS LES ETOILES</b></p> <p>Plein tarif 15 € Tarif réduit : 14 € Tout public Durée : 1h15</p>	<p><b>- MUSIQUES DU MONDE -</b></p> <p><b>VENDREDI 10 FEVRIER 2023</b></p> <p>LIMOGNE-EN-QUERCY / La Halle - 20H30</p> <p><b>VOYAGE NAPOLITAIN - DUO I FRANGINI</b></p> <p>Plein tarif 15 € Tarif réduit : 14 € Tout public Durée : 1h00</p>
	<p><b>- MUSIQUE BAROQUE -</b></p> <p><b>VENDREDI 10 MARS 2023</b></p> <p>LIMOGNE-EN-QUERCY / La Halle - 20H30</p> <p><b>L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE TOULOUSE</b></p> <p>Plein tarif 15 € Tarif réduit : 14 € Tout public Durée : 1h15 + séances scolaires l'après-midi</p>	<p><b>- JAZZ &amp; CINEMA -</b></p> <p><b>VENDREDI 21 AVRIL 2023</b></p> <p>LIMOGNE-EN-QUERCY / La Halle - 20H30</p> <p><b>24 IMAGES A LA NOIRE</b></p> <p>Plein tarif 15 € Tarif réduit : 14 € Tout public Durée : 1h15</p>

### UNE BELLE IDEE DE BALADE SUR LE CHEMIN DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE

Il y a un an, nous faisons appel aux dons de coquilles saint-jacques (vides) destinées à la création d'une oeuvre d'art refuge située à Limogne le long du GR®65 (chemin de Saint Jacques de Compostelle).

Cette oeuvre dénommée « **Pecten Maximus** », réalisée par l'artiste Sara de Gouy, s'inscrit dans un parcours de création de plusieurs oeuvres d'art refuges tout le long du chemin de Saint- Jacques à travers la France dans le cadre de l'aventure artistique Fenêtres sur le paysage imaginée par l'association « Derrière le Hublot » avec l'Agence française des chemins de Compostelle.



Le Parc naturel régional des Causses du Quercy est également partie prenante dans cette aventure et la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne a participé financièrement au projet. Une autre oeuvre d'art refuge existe également dans le Lot, à Gréalou, dénommée « **Super Cayrou** ». C'est également une belle destination de balade.

<https://www.derrierelehublot.fr/oeuvre/pecten-maximus/>



[www.aujols.fr](http://www.aujols.fr)

# Inf' Aujols

N°34 - JANVIER  
2023



**R**everra-t-on un jour notre lavoir dans ce beau décor de carte postale ? Cette photo a été prise le 10 janvier 2010, à l'occasion de l'élection du « Roi des Sapins », jour où certains enfants étaient même venus en luge pour déguster la galette des rois.

En ces temps moroses marqués par la crise sanitaire, la guerre en Ukraine, la hausse du prix des énergies, l'inflation, le climat dérégulé sur la planète, c'est donc dans un contexte générateur d'inquiétudes que nous abordons cette nouvelle année 2023.

La commune, tout autant que chacun d'entre nous, va être affectée par toutes les hausses qui s'annoncent sur les énergies, mais également sur toutes les dépenses nécessaires à son bon fonctionnement. Afin de ne pas trop impacter le budget communal, nous essaierons cependant d'être vigilants dans nos décisions et d'opter pour les solutions non seulement les plus économiques mais également les plus écologiques chaque fois que ce sera possible et lorsque nous en aurons le choix.

Je veux cependant rester optimiste et voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Aussi, en concertation avec les membres du conseil municipal et afin de retrouver un peu de convivialité et surtout de se rencontrer, il a été décidé d'innover et de vous proposer une nouvelle forme de cérémonie des vœux.

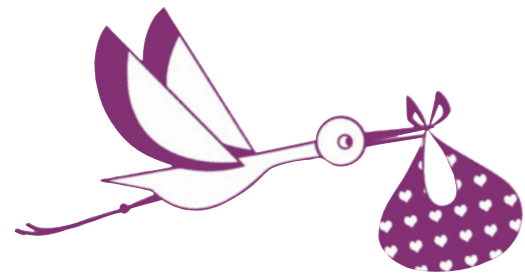
**Les conseillers municipaux et moi-même serons donc heureux de vous accueillir :**

**Le vendredi 20 janvier à partir de 18h30 à la salle des fêtes.  
pour la cérémonie des vœux qui sera suivie d'un apéritif dinatoire.**

Je souhaite à tous une très belle année 2023

Geneviève DEJEAN

**DÉMOGRAPHIE 2021**



**NAISSANCES**

**Mathilde SEGOND**  
le 30 juillet



**MARIAGES**

**Yves MIAZECK et Adeline BONIFACY**  
le 02 juillet

**Dorian BIZEUL et Emma TURK**  
le 17 septembre



**DÉCÈS**

**Danièle FAYET**  
le 15 août

**Michel FOURÈS**  
le 10 octobre

Deux personnes connues  
des Aujolais sont décédées  
dans une autre commune  
mais ont été inhumées à Aujols :

**Else HONTAA**  
le 07 avril

**Michel HONTAA**  
le 22 juin

**La population totale légale d'Aujols au 1er janvier 2023, validée par l'INSEE, est de 380 habitants.**

**NOUVEAUX HABITANTS :**

Depuis la crise sanitaire, nombreuses ont été les personnes qui ont décidé de changer de vie, de changer de métier et/ou de quitter la ville pour la campagne. Cette tendance a pu se vérifier un peu partout en France et les zones rurales, notamment en périphérie des villes, ont vu une nette augmentation des ventes de terrains constructibles ou de transactions immobilières.

**Aujols n'a pas échappé à la tendance et c'est ainsi qu'en 2021-2022 :**

- 8 nouvelles maisons ont été construites ou sont en cours de construction
- 7 maisons ont changé de propriétaire

Le village a de ce fait accueilli de nouvelles familles dont beaucoup ont choisi d'y établir leur résidence principale. La municipalité est heureuse de les compter parmi sa population. Il est en effet toujours plus agréable pour un village de voir des maisons ouvertes plutôt que fermées, des enfants qui vont à l'école, des associations actives...

Certains nouveaux venus se sont d'ailleurs déjà investis dans la vie communale ou dans les associations et nous les en remercions.

**L'ANNÉE 2022 EN QUELQUES CHIFFRES**

Plusieurs projets qui avaient été validés lors du vote du budget en avril 2022 n'ont malheureusement pas encore pu démarrer, non pour un problème de finances car les crédits avaient été votés, mais plutôt en raison de la situation générale : crise sanitaire, demandes d'autorisations, lenteurs administratives, entreprises débordées...

Les fonds bloqués pour les projets qui sont détaillés aux pages 4 et 5 seront donc reportés au budget 2023

**Dépenses engagées pour la voirie communale et l'entretien de la commune**

La voirie est un élément incontournable des dépenses budgétaires. Il est en effet important d'assurer chaque année un minimum de réfections avant que ne surviennent des dégradations trop importantes qui nécessiteraient des dépenses plus conséquentes.

• Réfection de la rue du Coude ( finition ) .....	492,98 € TTC
• Réfection rue de la Croix Blanche .....	4 159,62 € TTC
• Réfection de la rue des Clos .....	2 496,04 € TTC
• Réfection du Chemin des Pierres .....	1 682,30 € TTC
• Réfection de la rue des Théauriers .....	1 960,88 € TTC
• Réfection Route de Soulié ( devant la mairie ) .....	439,22 € TTC
• Achat castine & enrobé pour bouchage de trous .....	262,72 € TTC
• Panneaux de signalisation + pose poteaux signalétique .....	715,62 € TTC
• Entretien de l'éclairage public .....	1 892,11 € TTC

**Total du budget 2022 consacré à la voirie 14 101,49 € TTC**



**Complément d'infos voirie :**

- Pour faire suite à la demande des riverains du Chemin de Brunard, cette voie sera limitée très bientôt à 30 kms/heure. Il en sera de même pour le Chemin des Pierres qui est une route très étroite. Les panneaux nécessaires ont été commandés et seront posés prochainement.
- L'entretien de certaines voies de la commune dites « d'intérêt communautaire » est assuré par la Communauté de Communes. Dans ce cadre, la Route du Pech de la Clède qui était en très mauvais état sur la partie Aujols a été refaite.
- En raison du congé maladie durant 9 mois de notre agent technique, la commune a dû faire appel à des prestataires de services pour l'entretien de la voirie et des places ce qui a représenté un coût de 5 945,00 €.

**Dépenses liées aux bâtiments communaux :**

• <b>Salle des fêtes</b> : réfection des peintures intérieures et sécurisation poteaux du bolet .....	4 764,29 € TTC
• <b>Maison des Jeunes</b> : dépannage chauffage .....	860,10 € TTC
• <b>Logements presbytère</b> : rehausse des fosses septiques .....	302,18 € TTC
• <b>École</b> : changement chauffe-eau + dépannages - remplacement blocs sécurité défectueux .....	1 810,40 € TTC
• <b>École</b> : pose de gouttières sur le préau .....	1 072,80 € TTC
• <b>École &amp; salle des fêtes</b> : Vidanges fosses septiques .....	472,80 € TTC

**Total dépenses bâtiments 9 282,57 € TTC**

A noter : le coût des vérifications de sécurité annuelles des installations (extincteurs, défibrillateurs, sécurité électrique...) représente une somme de 1 134,36 €

**Autres dépenses d'équipements diverses :**

• Engazonnement de l'allée principale du cimetière .....	1 713,60 € TTC
• Equipements divers : chaises salle des fêtes + autres petits équipements.....	3 373,60 € TTC
<b>Total</b>	<b>5 087,20 € TTC</b>

**Autres principales dépenses de fonctionnement :**

• Dépenses de personnel (soit environ 36 % des dépenses de fonctionnement) .....	64 088,84 €
• Energies, eau & télécom .....	11 473,50 €

**Chaque année, une note détaillée de présentation du budget de la commune permettant d'avoir une connaissance détaillée des dépenses, recettes et investissements réalisés en N-1 et prévus en N doit être établie. Celle-ci sera jointe au bulletin qui sera distribué après le vote du budget au mois d'avril**

**LA SALLE DES FÊTES A BESOIN DE VOUS**

Petit à petit le stock de vaisselle de la salle des fêtes diminue en raison de la casse mais également parce que beaucoup de personnes soit lors des locations, soit lors des repas organisés par les associations, emportent les restes dans les saladiers ou autres récipients et oublient de les ramener.

A une période où l'on essaie au maximum de recycler les choses, nous pouvons imaginer que beaucoup d'entre vous possèdent chez eux de la vaisselle inutilisée qui pourrait rendre service à la collectivité.

**Donc...** si vous avez des saladiers, des bols, des verres ordinaires, des plats de service (ou pour le four) **en bon état** vous pouvez en faire don pour la salle des fêtes (**ni assiettes, ni verres à pied, ni couverts → il y en a suffisamment**).

**Pour plus de renseignements :**  
Mairie 05 65 24 72 12  
ou Christiane FOURES 06.45.98.06.23

MERCI POUR VOS DON



## LES PROJETS EN COURS

### L'AGRANDISSEMENT DE LA MAIRIE ET L'AMÉNAGEMENT DE SES ABORDS

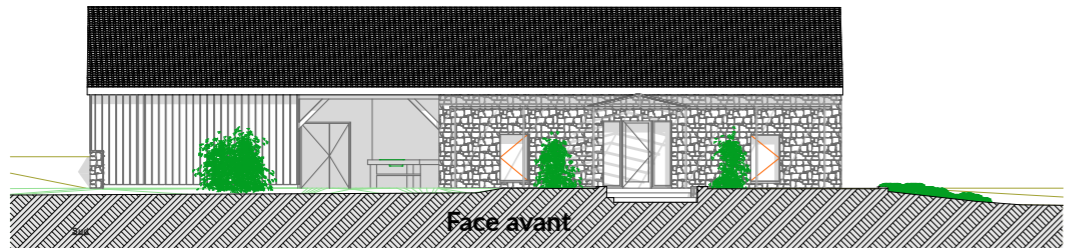
Validé lors de la dernière mandature, le projet d'extension de la mairie et d'aménagement de ses abords est enfin finalisé.

Après avoir pris beaucoup de retard en raison notamment de la crise sanitaire, les travaux prévus depuis plus de deux ans vont enfin pouvoir démarrer début 2023.

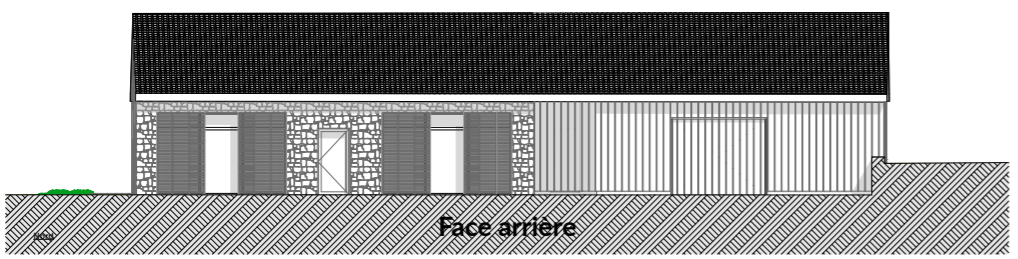
#### PLAN DU PROJET :



<p><b>EXTENSION DE LA MAIRIE et AMENAGEMENT DE SES ABORDS</b> 105 route Soulié - 46090 AUJOLS</p> <p>Maitre d'ouvrage: <b>COMMUNE D'AUJOLS</b> 46090 AUJOLS</p>	<p>Maitre d'œuvre: <b>MOUYSSAC-ESNAULT Karine Architecte DPLG Mandataire</b> Tél : 05 65 30 18 94 - 239 rue de l'Écluse - 46140 DOUELLE Email: karine.mouyssac-esnault@wanadoo.fr</p> <p><b>SARL ZANI INGENIERIE BETON</b> 4 rue Marcel Pagnol, 47510 FOULAYRONNES Email: cabinetzani@wanadoo.fr</p> <p><b>BET</b> Bâtisse Lionel CARCY 481 avenue des F.T.P.F. et du 8ème R.I. 46000 CAHORS Email: betlionelcarcy@free.fr</p> <p><b>BAT-ECO-46 / M H LANEAU</b> Economiste de la construction 1 rue Lacoite 46000 CAHORS Email: henri.laneau@wanadoo.fr</p>	<p>Principe de volumes</p>	<p>APS</p>
---	--	----------------------------	------------



Face avant



Face arrière

Un marché sous forme de procédure adaptée a été lancé en septembre 2022 avec 8 lots. Le SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot) a apporté son concours à la commune pour lancer le marché et assurer le suivi et la légalité de la procédure.

Une première consultation avait été lancée pour choisir l'architecte qui serait en charge du projet. C'est Madame Karine MOUYSSAC-ESNAULT qui a été retenue et qui a réalisé les plans de l'agrandissement en concertation avec Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France.

Cependant, avant le dépôt du permis de construire, plusieurs démarches ont été nécessaires impactant le coût final du projet :

- Régularisation par bornage du soi-disant chemin rural situé devant la mairie qui a été requalifié en chemin d'exploitation.

La superficie concernée a été répartie entre tous les propriétaires riverains.

Coût du bornage : 1 200,00 €

- Etude de sol pour un coût de 1 752,00 €
- Demandes d'autorisations de travaux aux gestionnaires des réseaux eau, électricité et téléphonie

En septembre 2022, le marché a pu enfin être lancé. La consultation des entreprises se fait maintenant obligatoirement de manière dématérialisée compliquant un peu plus la procédure.

A l'échéance de la consultation il s'est avéré que le lot 4 (menuiseries) était infructueux, aucune entreprise n'ayant répondu. Quant au lot 6 (électricité) les deux propositions reçues dépassant l'estimatif prévu par l'architecte, une négociation a été lancée auprès des deux entreprises concernées.

A l'issue du 2<sup>ème</sup> appel d'offres, les propositions des entreprises ont été examinées par le maître d'œuvre et le rapport d'analyse a proposé la liste des entreprises à retenir pour les travaux.

Cette liste a été approuvée par le conseil municipal et validée par délibération du 16 décembre 2022 comme suit :

LOT	ENTREPRISE RETENUE	ESTIMATION	OFFRES	
			HT	TTC
01 - Terrassement VRD	Ets Banide 46 LALBENQUE	38 455,00 €	30 384,50 €	36 461,40 €
02 - Gros Oeuvre	Ets Banide 46 LALBENQUE	40 000,00 €	37 591,00 €	45 109,20 €
03 - Charpente couverture	Ets Conduché-Hardouin 46 ESCAMPS	41 114,00 €	36 534,00 €	43 840,80 €
04 - Menuiseries	SOP Menuiseries 46 FLAUJAC-POUJOLS	6 710,00 €	10 173,70 €	12 208,44 €
05 - Plâtrerie	Peinture Déco 46 46 LABASTIDE-MARNHAC	4 861,50 €	4 544,50 €	5 453,40 €
06 - Electricité	Ets Fauché 46 MERCUES	14 255,00 €	14 014,98 €	16 817,98 €
07 - Plomberie sanitaire	Ets Weinmann 46 AUJOLS	3 845,00 €	3 303,99 €	3 964,78 €
08 - Peintures	Peinture Déco 46 46 LABASTIDE-MARNHAC	5 963,00 €	5 255,00 €	6 306,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>155 203,50 €</b>	<b>141 801,67 €</b>	<b>179 846,60 €</b>

#### Autres dépenses : Honoraires

Honoraires architecte .....	22 626,07 €
Honoraires SDAIL .....	6 994,00 €

#### Recettes : Subventions accordées (sur HT)

DETR (Etat) .....	45 185,00 €
FRI (Région) .....	12 000,00 €
Département (FAST) .....	10 000,00 €
Communauté de Communes .....	10 000,00 €

**Soit une dépense totale prévisionnelle de 132 165,44 € HT y compris les dépenses hors marché**

Les montants sont précisés HT puisque la commune récupérera dans 2 ans en 2025 le montant de la TVA qui s'élève à 33 726,07 €

**AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉCOLE**

Lors de la validation d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) en 2015 la commune s'était engagée à réaliser des travaux d'accessibilité de l'école, ce qui n'a pu être fait jusqu'à ce jour en raison de nombreuses difficultés rencontrées pour la mise en œuvre.

Dans ce cadre, l'aménagement de l'accessibilité de l'école devient une nécessité. Les objectifs de la commune sont :

- Mise aux normes de l'accès à l'école,
- Mise en sécurité des écoliers et flux piétons au point d'arrêt du bus scolaire.
- Intégration de cet aménagement dans une perspective à moyen et long terme d'un aménagement de la place de l'école voire du centre bourg.

En outre, l'environnement est tel que les eaux pluviales de la voirie, au droit de l'école, s'écoulent dans la cour, perturbant l'accès et les récréations en périodes pluvieuses. Le projet doit intégrer ce désordre et le résoudre.

L'aménagement doit permettre d'appréhender toutes les problématiques en termes d'accès à l'école, de gestion des eaux pluviales, de vitesse, de stationnement, de liaisons piétonnes et de cohérence d'aménagements futurs.

**AMÉNAGEMENT D'UNE CUISINE À LA MAISON DES JEUNES**

En 2012 lors des travaux d'aménagement d'un bâtiment d'habitation en Maison des Jeunes et des Associations une pièce avait été conçue pour y entreposer les archives municipales.

**Le projet prévoit :**

❶ la création d'un accès piéton depuis la route départementale ou de la place de l'école jusqu'à l'entrée du portillon. Les pentes resteront inférieures à 5% et le revêtement prévu en béton lavé facilitera la circulation des PMR. Des lignes de pavés en pierre permettront de délimiter le nouvel aménagement aux structures goudronnées adjacentes. Une zone végétalisée sera créée le long du mur en pierre descendant à la RD, le point d'eau existant sera amélioré et une barrière en bout de chemin limitera les traversées trop rapides, le passage piéton sur la RD sera en décalage.

❷ la reprise de l'accès coté portail qui permettra de reprofiler la cale et surtout de capter les eaux de ruissellement en partie supérieure et inférieure.

Afin de rester en harmonie avec la qualité patrimoniale du site, les aménagements seront réalisés avec des matériaux similaires : bordure pierre, ligne de pavés en pierre, rambarde et barrière en acier corten, végétalisation avec variétés locales.

❸ la gestion des eaux pluviales : lors de précipitations conséquentes, la cour de l'école et la place se couvrent d'eau. Aussi le projet prévoit de récupérer les eaux devant l'école et en contre-bas de la place de l'école pour les rejeter dans l'exutoire naturel qu'est le Lac.

**Le projet définitif n'étant pas tout à fait finalisé, il sera présenté plus en détail dans un prochain bulletin, avec son budget prévisionnel.**

Or il s'avère, que ce lieu est beaucoup trop éloigné de la mairie pour être utilisable en tant que tel. C'est pourquoi dans le projet d'agrandissement de la mairie, il a été prévu un local archives fonctionnel et surtout beaucoup plus adapté à l'usage qui en sera fait car situé juste à côté de la mairie.

Par contre, le local initialement prévu pour les archives dans la Maison des Jeunes conviendrait tout à fait pour aménager une petite cuisine, cet équipement faisant défaut dans le bâtiment où il est pour le moment interdit de cuisiner.

Cette salle de par son volume est très bien adaptée pour les réunions d'associations et les locations à des petits groupes et une cuisine permettra une utilisation plus fréquente et donc plus rentable.

Les travaux ne concernant qu'un aménagement intérieur devraient pouvoir être réalisés dans l'année.

**URBANISME**

Les dépôts de dossiers d'urbanisme n'ont jamais été aussi nombreux que cette année, à savoir :

- 9 demandes de certificats d'urbanisme opérationnels (CUB)
- 10 demandes de déclarations préalables pour travaux
- 6 permis de construire (2 maisons individuelles, 1 bergerie, 1 garage, 1 agrandissement mairie et 1 annexe à une maison)
- 1 permis d'aménager

Depuis le 1er janvier 2022 c'est le service ADS de la Communauté de Communes qui assure le traitement des dossiers, la DDT

n'assurant plus ce service. Il revient donc aux communes de financer le service qui emploie 2 personnes. Cette prestation a un coût, à savoir 90 € par CUB, 160 € par déclaration préalable, 220 € par permis de construire et 270 € par permis d'aménager.

C'est donc une somme de 4 000,00 € que la commune devra débours sur l'exercice 2022 pour tous les dossiers déposés par les pétitionnaires, alors que ce service était auparavant assuré gratuitement par les services de la DDT.

**ÉCOLE**

Que de bonheurs pour les jeunes élèves d'Aujols durant les deux dernières semaines d'école de l'année.

Tout d'abord, les enfants ont eu l'immense chance de participer à l'événement «Itinéraire des champions» le matin du 9 décembre : initiation de judo au Palais des sport de Cahors dirigée par 6 champions d'hier et d'aujourd'hui (3 «anciens» médaillés olympiques et mondiaux, 3 athlètes membres actuels de l'équipe de France). Puis ils ont continué de profiter de la journée en allant voir le spectacle «Tipachou le petit Robot» au théâtre de Cahors organisé par l'Association «Musiques en liberté» dans le cadre des Rencontres Ré'Percutantes 2022.

Le mardi 13 décembre c'était le repas de Noël avec au menu saumon fumé et pour le plus grand bonheur de tous... des hamburgers.



Enfin le jour très attendu du passage du Père Noël qu'ils n'ont hélas pas pu voir car il est venu pendant que les enfants étaient à la bibliothèque, mais qui n'a pas oublié de déposer des cadeaux : livres pour les enfants, divers jouets qui seront utilisés pendant les temps périscolaires ou pendant les récréations.

Et pour terminer un délicieux goûter a clôturé ce 1<sup>er</sup> trimestre. Les enfants ont dégusté les gâteaux qu'ils avaient confectionnés avec Mélanie l'enseignante et Dominique et Chantal ont complété avec un savoureux chocolat chaud agrémenté de chantilly.

**DÉPART DE SANDRINE**

Sandrine, agent d'animation à l'école, a démissionné pour s'engager dans de nouvelles aventures professionnelles correspondant mieux à ses souhaits.



Embauchée début septembre 2017 en contrat PEC pour 5 ans, Sandrine a profité de cette période pour faire une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) avec à la clé une formation dans le domaine de la petite enfance.

A l'issue de ces 5 années, elle a eu l'opportunité de pouvoir travailler dans son domaine de formation et elle a intégré une équipe dans une crèche.

Le conseil municipal tient à remercier Sandrine pour son professionnalisme, sa gentillesse, sa patience et ses doigts de fée pour le bricolage. Elle va manquer à tous, mais nous sommes ravis pour elle qu'elle puisse s'épanouir dans un nouveau travail qui lui plaît.

C'est Chantal Thouron qui va assurer la garderie et la cantine jusqu'à la fin de l'année scolaire en attendant une réorganisation de ces services à l'école pour la prochaine rentrée.